

FILIERE SPORTIVE - CONCOURS

Intitulé du concours	Cat.	Conditions à remplir	SESSION 2015				PROCHAINE SESSION (SOUS RESERVE)			
			Organisateur(s)	Retrait du dossier d'inscription	Date limite de dépôt du dossier d'inscription	Date de la Première Epreuve	Organisateur(s)	Retrait du dossier d'inscription	Date limite de dépôt du dossier d'inscription	Date de la Première Epreuve
Conseiller des Activités Physiques et Sportives	A	<p>Concours externe ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme national sanctionnant un second cycle d'études supérieures, ou d'un titre ou d'un diplôme de niveau équivalent figurant sur une liste établie par décret.</p> <p>Concours interne ouvert aux fonctionnaires et agents publics ainsi qu'aux agents en fonctions dans une organisation internationale intergouvernementale. Les candidats doivent justifier, au 1er janvier de l'année du concours, de quatre ans au moins de services publics effectifs, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.</p>	A préciser	PAS DE SESSION PROGRAMMEE EN 2015			A préciser	De mai à juin 2017 (à préciser)	23 janvier 2018	
Educateur des Activités Physiques et Sportives Principal de 2 ^{ème} classe	B	<p>Concours externe ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) homologué au niveau III, spécialité « perfectionnement sportif », complété du certificat de spécialisation « sauvetage et sécurité en milieu aquatique » pour les mentions de ce diplôme relevant du secteur aquatique ou de la natation.</p> <p>Concours interne sur épreuves ouvert aux fonctionnaires et agents publics ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale. Les candidats doivent justifier au 1^{er} janvier de l'année du concours de 4 ans au moins de services publics.</p> <p>Troisième concours ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins,</p> <p>soit d'une ou de plusieurs activités professionnelles*, soit d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale, soit d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'une association.</p> <p>*Les activités professionnelles mentionnées ci-dessus doivent correspondre aux missions du grade d'éducateur territorial principal de 2^{ème} classe des APS</p>	CDG 68	5 mai 2015 au 3 juin 2015	11 juin 2015	21 janvier 2016	A préciser	De mai à juin 2017 (à préciser)	23 janvier 2018	

FILIERE SPORTIVE - CONCOURS

Intitulé du concours	Cat.	Conditions à remplir	SESSION 2015				PROCHAINE SESSION (SOUS RESERVE)			
			Organisateur(s)	Retrait du dossier d'inscription	Date limite de dépôt du dossier d'inscription	Date de la Première Epreuve	Organisateur(s)	Retrait du dossier d'inscription	Date limite de dépôt du dossier d'inscription	Date de la Première Epreuve
Educateur des Activités Physiques et Sportives	B	<p>Concours externe ouvert aux candidats titulaires : du brevet d'Etat d'éducateur sportif (BEES) homologué au niveau IV, ou du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) délivré dans le domaine du sport et homologué au niveau IV, ou d'une qualification reconnue équivalente.</p> <p>Concours interne sur épreuves ouvert aux fonctionnaires et agents publics ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale. Les candidats doivent justifier au 1^{er} janvier de l'année du concours de 4 ans au moins de services publics.</p> <p>Troisième concours ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins : soit d'une ou plusieurs activités professionnelles*, soit d'un ou plusieurs mandats d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale, soit d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'une association.</p> <p>*Les activités professionnelles mentionnées ci-dessus doivent correspondre aux missions du grade d'éducateur territorial des APS</p>	CDG 68	5 mai 2015 au 3 juin 2015	11 juin 2015	21 janvier 2016	A préciser	De mai à juin 2017 (à préciser)	23 janvier 2018	
Opérateur des Activités Physiques et Sportives	C	Concours externe avec épreuves ouvert aux candidats titulaires au moins d'un titre ou diplôme homologué au niveau V selon la procédure définie par le décret n° 92-23 du 8 janvier 1992.	SESSION NON PROGRAMMEE EN 2015 ORGANISATION IRRÉGULIERE SELON LES BESOINS DES COLLECTIVITES							

FILIERE SPORTIVE – EXAMENS PROFESSIONNELS (UNIQUEMENT POUR LES FONCTIONNAIRES)

Intitulé de l'examen professionnel	Cat.	Conditions à remplir	Organisateur(s)	SESSION 2015			PROCHAINE SESSION (SOUS RESERVE)			
				Retrait du dossier d'inscription	Date limite de dépôt du dossier d'inscription	Date de la Première Epreuve	Organisateur(s)	Retrait du dossier d'inscription	Date limite de dépôt du dossier d'inscription	Date de la Première Epreuve
Conseiller Principal des Activités Physiques et Sportives Avancement de grade	A	Examen ouvert aux conseillers des APS qui justifient au 1 ^{er} janvier de l'année au titre de laquelle est dressé le tableau d'avancement d'une durée de 8 ans de services effectifs accomplis en position d'activité ou de détachement dans un cadre d'emplois, corps ou emploi de catégorie A.	Niveau National (à préciser)	SESSION NON PROGRAMME EN 2015			Niveau National (à préciser)	Du 25 octobre 2016 au 30 novembre 2016	8 décembre 2016	11 avril 2017
Educateur des Activités Physiques et Sportives Principal de 1 ^{ère} classe Avancement de grade	B	Examen ouvert aux fonctionnaires ayant au moins atteint le 6 ^e échelon du grade d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2 ^{ème} classe et justifiant d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.	CDG 68	SESSION NON PROGRAMME EN 2015			A préciser	Du 6 sept. 2016 au 5 octobre 2016	13 octobre 2016	19 janvier 2017
Educateur des Activités Physiques et Sportives Principal de 2 ^{ème} classe Avancement de grade	B	Examen ouvert aux fonctionnaires justifiant d'au moins un an dans le 4 ^e échelon du grade d'éducateur territorial des activités physiques et sportives et d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.	CDG 68	SESSION NON PROGRAMME EN 2015			A préciser	Du 6 sept. 2016 au 5 octobre 2016	13 octobre 2016	19 janvier 2017
Educateur des Activités Physiques et Sportives Principal de 2 ^{ème} classe Promotion interne	B	Examen ouvert aux opérateurs territoriaux des activités sportives et physiques qualifiés et principaux. 10 ans au moins de services effectifs en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale dont 5 ans au moins dans le cadre d'emplois des opérateurs des activités physiques et sportives	CDG 35 pour le Nord de la France	SESSION NON PROGRAMME EN 2015			A préciser	De mars à avril 2017		23 janvier 2018
Educateur des Activités Physiques et Sportives (Promotion Interne)	B	Examen ouvert aux opérateurs territoriaux des activités sportives et physiques qualifiés et principaux. 8 ans au moins de services effectifs en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale dont 5 ans au moins dans le cadre d'emplois des opérateurs des activités physiques et sportives	CDG 35 pour le Nord de la France	SESSION NON PROGRAMME EN 2015			A préciser	De mars à avril 2017		23 janvier 2018